



## LES PROGRAMMES INCITATIFS DE LA BRH

Après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, la Banque de la République d'Haïti (BRH) avait initié un mécanisme de financement pour faciliter les projets de reconstruction, elle a, dans un deuxième temps, lancé différents programmes incitatifs dans le cadre de son agenda monétaire « programmes pro-croissance ».

Les objectifs visés sont de :

- réduire le coût du crédit en faveur des demandeurs potentiels évoluant dans les secteurs productifs de l'économie à forte valeur ajoutée ;
- promouvoir la relance de l'activité économique ;
- réduire le déficit de la balance commerciale c'est-à-dire le déficit découlant de la différence entre la valeur des exportations et des importations de biens et/ou services ;
- favoriser la stabilité des prix.

Au 31 juillet 2019, le montant décaissé par la BRH totalise 13.2 milliards de gourdes.

### Les différents programmes

#### 1.-Programme au logement

Ce programme a pour objectif principal d'augmenter l'accès au logement dans le cadre de la reconstruction du pays après le séisme de 2010.

Banques	Décaissement au 31 juillet 2019 (en gourdes)	Taux de refinancement de la BRH	Taux d'intérêt chargé par les institutions financières
BUH	196,932,900.00	1%	inférieur ou égal à 6%
Sogebank	466,667,000.00		
<b>Total Banques</b>	<b>663,599,900.00</b>		
<b>Autres Institutions financières agréées</b>			
PROFIN	0.00	N/A	N/A
SOFHIDES	0.00		
FDI	0.00		
SOFIN	0.00		
SOFIDAI	0.00		
Coopératives d'Epargne et de Crédit	0.00		

N/A : Non applicable

(\*) : Les ressources collectées et utilisées par les banques commerciales pour financer des crédits au logement sont exonérées de réserves obligatoires par la BRH

## 2.-Programme de Promotion de Développement d'Immobilier (PPDI)

Le PPDI a pour objectif d'accroître l'offre de projets immobiliers viables et de qualité à la population en réduisant le coût du crédit en faveur des promoteurs, développeurs ou investisseurs immobiliers.

Banques	Décaissement au 31 juillet 2019 (en gourdes)	Taux de refinancement de la BRH	Taux d'intérêt chargé par les institutions financières
BUH	196,932,900.00	1%	inférieur ou égal à 6%
Sogebank	466,667,000.00		
<b>Total Banques</b>	<b>663,599,900.00</b>		
<b>Autres Institutions financières agréées</b>			
PROFIN	0.00	N/A	N/A
SOFHIDES	0.00		
FDI	0.00		
SOFIN	0.00		
SOFIDAI	0.00		
Coopératives d'Epargne et de Crédit	0.00		

## 3.-Programme d'incitation aux zones franches industrielles ( circulaire 106-1)

Ce programme a été mis en place essentiellement pour augmenter la capacité du pays à accueillir des investissements étrangers dans le secteur textile par:

- la construction d'immeubles industriels ;
- l'installation de toutes infrastructures essentielles aux opérations adéquates des zones franches (routes, drainage, eau, électricité, etc.)

Banques	Décaissement au 31 juillet 2019 (en gourdes)	Taux de refinancement de la BRH	Taux d'intérêt chargé par les institutions financières
BNC	2,635,100,000.00	1-3%	inférieur ou égal à 7%
BUH	1,383,719,800.00		
Sogebank	1,272,336,208.18		
<b>Total Banques</b>	<b>5,291,156,008.18</b>		
<b>Autres Institutions financières agréées</b>			
PROFIN	0.00	N/A	N/A
SOFHIDES	0.00		
FDI	0.00		
SOFIN	0.00		
SOFIDAI	0.00		
Coopératives d'Epargne et de Crédit	0.00		

#### 4.-Programme en faveur des entreprises tournées vers l'exportation

Ce programme favorise l'accès au crédit aux entreprises de production de biens et de services dédiés à l'exportation. Il comporte deux volets :

##### 4a.- Fenêtre de refinancement des comptes à recevoir des entreprises de production tournées vers l'exportation (FRCRE)

Le FRCRE vise à refinancer les comptes à recevoir des entreprises tournées vers l'exportation.

Banques	Décaissement au 31 juillet 2019 (en gourdes)	Taux de refinancement de la BRH	Taux d'intérêt chargé par les institutions financières
<b>Total Banques</b>	0.00		
<b>Autres Institutions financières agréées</b>			
PROFIN	0	0.50%	inférieur ou égal à 5%
SOFHIDES	0		
FDI	241,424,704.81		
SOFIN	0		
SOFIDAI	0		
Coopératives d'Epargne et de Crédit	0		
<b>Total Autres Institutions Financières</b>	<b>241,424,704.81</b>		

##### 4b.-Facilités de crédit en faveur des entreprises tournées vers l'exportation (FCEE)

Ces facilités cherchent à réduire le coût du crédit en faveur des entreprises exportatrices de produits primaires, celles de transformation des matières locales dédiées à l'exportation et les entreprises de production artisanale, de pêche, de recyclage et toutes autres entreprises dont la production est essentiellement destinée à l'exportation.

Banques	Décaissement au 31 juillet 2019 (en gourdes)	Taux de refinancement de la BRH	Taux d'intérêt chargé par les institutions financières
Sogebank	329,340,000.00	0.5-3%	inférieur ou égal à 6%
Unibank	371,264,800.00		
Capital Bank	32,209,071.00		
<b>Total Banques</b>	<b>732,813,871.00</b>		
<b>Autres Institutions financières agréées</b>			
PROFIN	0.00	0.5-3%	inférieur ou égal à 6%
SOFHIDES	819,807,379.00		
FDI	774,195,675.00		
SOFIN	0.00		
SOFIDAI	0.00		
Coopératives d'Epargne et de Crédit	0.00		
<b>Total Autres Institutions</b>	<b>1,594,003,054.00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2,326,816,925.00</b>		

## 5.-Programme de crédit au secteur agricole

Dans un contexte où le secteur agricole contribuant à plus de 20 % au PIB ne bénéficie que d'environ 1% du crédit bancaire, ce programme, défini à travers la circulaire 113, a pour objectif de faciliter l'accès au crédit aux entrepreneurs agricoles, aux personnes physiques ou morales entreprenant des activités agroindustrielles et agroalimentaires, à toute coopérative agricole et à tout concessionnaire de zones franches agricoles. Il entend contribuer à la relance de l'agriculture et au développement de l'agrobusiness.

Banques	Décaissement au 31 juillet 2019 (en gourdes)	Taux de refinancement de la BRH	Taux d'intérêt chargé par les institutions financières
Sogebank	0.00	1-2%	inférieur ou égal à 6%
Unibank	0.00		
Capital Bank	0.00		
BNC	0.00		
BUH	0.00		
Citibank	0.00		
Sogebel	0.00		
<b>Autres Institutions financières agréées</b>			
PROFIN	0.00	1-2%	inférieur ou égal à 6%
SOFHIDES	37,000,000.00		
FDI	299,000,000.00		
SOFIDAI	0.00	1-2%	inférieur ou égal à 12%
Coopératives d'Épargne et de Crédit	0.00		
SOFIN	0.00	Moins de 5%	inférieur ou égal à 12%
<b>Total Autres Institutions Financières</b>	<b>336,000,000.00</b>		

## **Bons et Obligations BRH**

### 1.-Bons BRH

Ils sont le principal instrument de reprise de la liquidité à court terme au niveau du système financier introduit par la BRH en novembre 1996. À maturité de 7, 28 et 91 jours, seules les banques, les compagnies d'assurance et les coopératives d'épargne et de crédit sont habilitées à acquérir ces titres.

Au 4 septembre 2019, l'encours des bons BRH pour le secteur financier se présente comme suit :

#### **ENCOURS DES BONS BRH AU 04 SEPT 2019 (EN GOURDES)**

<b>INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>ENCOURS TOTAL</b>
BNC	1,500,000,000.00
BPH	481,000,000.00
BUH	0.00
Sogebank	400,000,000.00
Unibank	0.00
Citibank	0.00
Sogebel	0.00
Capitalbank	0.00
Coopératives d'épargne et de crédit	1,697,000,000.00
Compagnies d'Assurance	9,000,000.00
Autres institutions financières éligibles	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>4,087,000,000.00</b>

## 2.-Obligations BRH

C'est un produit financier émis par la BRH qui est destiné au grand public par l'intermédiaire des banques commerciales, les sociétés de promotion d'investissement et les caisses populaires. Elles sont rémunérées au taux d'intérêt annuel de 7% et indexées sur la variation future du cours de la gourde par rapport au dollar américain.

Les obligations BRH poursuivent un triple objectif:

- encourager l'épargne en monnaie locale en rendant la gourde plus attractive conformément à l'objectif des autorités de défendre la valeur interne et externe de la monnaie nationale;
- Offrir un produit financier alternatif permettant de ralentir la demande de dollars en général et à des fins de précaution en particulier;
- Inciter les banques commerciales à mieux rémunérer les produits financiers offerts aux agents économiques.

### **ENCOURS DES OBLIGATIONS BRH AU 30 AOUT 2019 (EN GOURDES)**

	Obligations 91 jours	Obligations 182 jours	Obligations 364 jours
<b>BNC</b>	1,345,574,612.44	0.00	0.00
<b>BUH</b>	146,259,034.46	41,871,031.28	52,967,825.51
<b>CAPITAL BANK</b>	163,771,288.94	0.00	0.00
<b>PROFIN</b>	1,165,981,032.64	780,580.72	7,829,064.65
<b>SOGEBANK</b>	105,576,178.15	25,200,000.00	3,130,768.00
<b>SOGEBEL</b>	8,225,000.00	5,075,000.00	0.00
<b>UNIBANK</b>	0.00	0.00	0.00
<b>BPH</b>	0.00	0.00	0.00
<b>CITIBANK</b>	0.00	0.00	0.00
<b>Coopératives d'épargne et de crédit</b>	0.00	0.00	0.00
<b>Autres Institutions Financières Eligibles</b>	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>2,935,387,146.64</b>	<b>72,926,612.00</b>	<b>63,927,658.16</b>